

NOTE
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

S/C DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL

OBJET : Questions d'actualité SIG – allocations familiales

⇒ Une nette majorité de Français se dit toujours favorable à la modulation des allocations familiales ; approbation qui se maintient à droite malgré les réflexes partisans qu'auraient pu susciter l'engagement des débats :

- 77% des Français sont pour des formes de modulations : 49% souhaitent que « *toutes les familles continuent à percevoir les allocations familiales, mais que celles-ci diminuent au-delà d'un certain niveau de revenus* » ; et 28% souhaitent que « *seules les familles modestes et moyennes continuent à percevoir les allocations* ».
- A l'inverse, seulement 22% souhaitent que « *toutes les familles continuent à percevoir le même montant, quels que soient leurs revenus* ».

Les clivages partisans sont faibles : à gauche, 54% souhaitent une modulation conservant l'universalité, 28% une modulation réservant les allocations aux modestes et catégories moyennes et 17% souhaitent garder le système actuel. A droite, les scores sont de 47%, 27% et 27% : contrairement à la position de ses élus, les sympathisants de droite ne souhaitent pas le statut quo.

⇒ Parmi les arguments testés, ceux défendant la modulation obtiennent l'adhésion la plus large :

- 69% estiment que cette réforme serait « *une bonne chose car elle permettrait de mieux cibler les aides de l'Etat sur ceux qui en ont le plus besoin* » (75% à gauche et 70% des CSP+) ; 52% estiment qu'il s'agit « *d'une bonne chose car cette réforme va contribuer à réduire les déficits publics* » (un score élevé, dans la mesure où il s'agit de demander aux Français un effort concret sans contrepartie réelle).
- A l'inverse, 48% pensent qu'il s'agirait « *d'une mauvaise chose car ceux qui contribueront le plus au financement du système en bénéficieront le moins* » : cette critique est sans doute la plus dangereuse, en ce qu'elle peut résonner avec l'impression très partagée de contribuer plus aux systèmes de redistribution en recevant moins. Mais paradoxalement, les catégories populaires peu concernées souscrivent davantage à cet argument que les CSP+ (55%, contre 44%), signe qu'il s'agit essentiellement de craintes ancrées dans des représentations bien plus générales.
- Les arguments habituellement mises en avant contre la modulation prennent en revanche peu : 42% estiment que ce serait « *une mauvaise chose car les allocations compensent des dépenses qui sont identiques pour toutes les familles, quels que soient leurs revenus* » ; 36% jugent que ce serait « *une mauvaise chose car cela rend le système d'attribution des allocations plus complexe* » ; et

26% seulement jugent que « *cela risque de faire baisser la natalité en France, qui est un de nos principaux atouts* ».

⇒ les Français se montrent plutôt enclins à faire démarrer la progressivité des allocations familiales à un seuil assez bas (alors même que l'intitulé de la question précise qu'il s'agit des revenus d'un couple avec deux enfants) :

- 34% pensent que les allocations devraient baisser à partir de 4000 euros par mois pour un couple ayant deux enfants ; 29% à 5000€ ; 17% à 6000€ ; 8% à 8000€ et 10% à 10000€ par mois.
- A noter que :
 - les Parisiens pour lesquels le coût de la vie est plus important sont légèrement plus réservés : 33% feraient plutôt démarrer la réduction à 5000€ ; 28% à 4000€ ; 18% à 6000€.
 - les parents de deux enfants, directement concernés, ne sont pas très éloignés de la moyenne des Français.
 - les CSP+ sont plus enclins à préférer un seuil de 5000€ (32%) ou 6000€ (21%).

Adrien ABECASSIS